

CIDAL

**LA RECHERCHE D'EMPLOI
ET DE
STAGE EN ALLEMAGNE**

CONSEILS ET ADRESSES

2005-2006

EDITEUR:

**Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade
d'Allemagne (CIDAL)**

24 rue Marbeau

75116 Paris

☎ 01 44 17 31 31

☎ 01 45 00 45 27

Internet : <http://www.amb-Allemagne.fr>

e-mail : cid@amb-allemande.fr

REDACTION:

AGNES CARABY

DATE DE REMISE A JOUR:

SEPTEMBRE 2005

SOMMAIRE

1. RECHERCHE D'EMPLOI

- 1.1. Recommandations pour postuler en Allemagne
- 1.2. Adresses en France
- 1.3. Adresses en Allemagne
- 1.4. Travailler dans l'humanitaire

2. RECHERCHE DE « JOB » ET DE STAGE PRATIQUE

- 2.1. Adresses en France
- 2.2. Adresses en Allemagne
- 2.3. Statut du stagiaire
- 2.4. Reconnaissance du stage
- 2.5. Bourses et aides financières

3. INFORMATIONS PRATIQUES

- 3.1. Guides d'infos
- 3.2. Formalités administratives
- 3.3. Informations pour les étudiants
- 3.4. Equivalence de diplômes et de qualifications
- 3.5. Logement

4. ADRESSES SUR INTERNET

5. PETITES ANNONCES PAYANTES

6. LIEUX DE CONSULTATION UTILES POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI OU DE STAGE

7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CIDAL

Vous cherchez un emploi ou un stage? Et vous ne savez pas à qui vous adresser ?

Le Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne veut vous aider en publiant chaque année et depuis 1995 ce fascicule qui rassemble les principaux conseils et adresses utiles à une prospection.

Vous pouvez également consulter ces mêmes informations sur notre site Internet:

http://www.amb-allemande.fr/conseils_pratiques/starter.htm

Ce site régulièrement actualisé vous permet aussi de vous connecter directement sur les sites des organismes cités.

Et si vous désirez en savoir plus sur le CIDAL, voici quelques éléments de réponse : le Centre d'Information et de Documentation fait partie du service de presse de l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Son objectif est d'informer le public français sur l'Allemagne contemporaine, sur les relations franco-allemandes et francophones. Notre équipe dynamique met à votre disposition son fonds documentaire constitué d'informations actuelles, provenant de diverses sources officielles ou vous met en contact avec des institutions allemandes plus spécialisées.

Le CIDAL ne dispose pas d'offres d'emploi mais d'informations générales sur ce sujet. Nous espérons que ce fascicule vous donnera satisfaction et nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir si vous constatez des changements d'adresses. Ces indications sont données sous toute réserve.

INTRODUCTION

Bravo, vous avez choisi de partir en Allemagne pour effectuer un stage ou rechercher un emploi ! Si vous êtes indécis, voici quelques arguments pour vous aider à franchir le Rhin.

Saviez-vous que **96 millions** de personnes parlent allemand en Europe (soit une personne sur quatre) ? L'allemand et le français sont les deux premières langues maternelles de l'Europe. L'allemand est également la deuxième langue la plus utilisée sur Internet.

L'Allemagne est le **premier partenaire économique de la France**. Elle est le premier client de la France et son premier fournisseur (avec en 2003 presque 20 % des exportations françaises et 17,4 % des importations.) De même, la France est le premier client de l'Allemagne et son second fournisseur.

Selon un rapport de la mission économique de Düsseldorf de janvier 2005, les exportations françaises vers l'Allemagne ont augmenté en moyenne au cours des trois dernières années d'1/3 de plus qu'en direction de tout le continent américain, deux fois plus que vers l'Asie et trois fois plus que vers l'Afrique.

En 2003 et 2004, l'Allemagne est devenue le **premier exportateur mondial** devant les Etats-Unis. Rapporté à son produit intérieur brut, l'Allemagne est également le premier exportateur mondial à égalité avec la Chine.

Le commerce extérieur demeure le principal moteur de la croissance allemande et ses performances ont permis d'éviter à l'Allemagne une période de récession.

Les exportations allemandes concernent principalement les secteurs traditionnels de l'industrie (automobile, machines-outils, chimie, équipements électriques et électroniques).

15 des plus grandes entreprises mondiales sont allemandes !

Si vous souhaitez mener une carrière à l'international, mieux vaut connaître la langue allemande et sa culture d'entreprise, cela peut vous amener à travailler dans le monde entier.

Depuis 1998, les investissements français en Allemagne ne cessent d'augmenter. La présence française est représentée par **1400 filiales** essentiellement présentes dans le sud du pays (Bade-Wurtemberg et Bavière), en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et dans les nouveaux Länder.

Selon l'agence EURES, ce sont plus de **150 800 Français** qui ont travaillé en 2003 en Allemagne. Environ 100 000 d'entre eux y vivent actuellement.

Les salaires en Allemagne sont en général 30 % plus élevés qu'en France. Tous secteurs confondus, le salaire moyen brut s'élevait en 2003 à 2.225 €.

Sur les 82,4 millions d'habitants vivant en Allemagne, 38,3 millions sont des actifs. Parmi eux, 3 % travaillent dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, 31 % dans le secteur de l'industrie et 66 % dans le secteur des services et du commerce.

Si vous cherchez un emploi en Allemagne, il faut savoir que la situation économique est sensiblement la même qu'en France. Le taux de chômage (10,5 %) se maintient difficilement depuis quelques années et il existe une certaine disparité entre les Länder. Ainsi la Bavière et le Bade-Wurtemberg enregistrent-ils les taux les plus bas (5,6 % et 6 %) contrairement aux nouveaux Länder dont le taux culmine à 19,6 % (Saxe-Anhalt).

En général, les étrangers très qualifiés et parlant l'allemand sont recherchés. Selon l'Institut économique allemand (DWI), les entreprises allemandes souffrent d'un manque de personnel parlant le français.

N'hésitez pas à vous informer sur les habitudes de vie et de travail des Allemands. Il peut s'avérer nécessaire d'avoir des connaissances de base sur les différentes cultures d'entreprise. Ne négligez pas non plus le fait qu'il faut avoir une certaine disposition à s'adapter à d'autres conditions socioculturelles. Et profitez de ces différences qui sont un enrichissement irremplaçable !

De nombreux ouvrages traitent de ce sujet, des conférences sur l'interculturalité sont également organisées, notamment dans les Chambres de Commerce et d'Industrie.

A lire:

- « *Si proche, si loin, passeport pour l'Allemagne* » de la Bundesagentur für Arbeit, Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland, 2004
- « *Vivre et travailler en Allemagne* » de la Bundesagentur für Arbeit-2004
- « *Cousins par alliance. Les Allemands en notre miroir* » de Béatrice Durand , Editions Autrement, 2002
- « *La pratique des Affaires en Allemagne* » Editions Ernst & Young, 2004
- « *Différences culturelles et management* » de Gilles Untereiner édité par Maxima, 2004
- « *Les cultures d'entreprises et le management interculturel* » Texte de travail de l'OFAJ n°16
- « *Guide du comportement dans les affaires internationales* » (Allemagne, Etats-Unis, France) de Edward.T.Hall et Mildred Hall -éditions du Seuil, 1990.

1. RECHERCHE D'UN EMPLOI

1.1 Recommandations pour postuler en Allemagne

☞ Il est indispensable de maîtriser la langue allemande, de formuler votre demande dans cette langue (même pour les filiales d'entreprises françaises) et de faire preuve d'une réelle motivation.

☞ Il vous faut rédiger un C.V. (Lebenslauf) ainsi qu'une lettre de motivation (Bewerbungsschreiben) précisant votre formation, votre expérience professionnelle et vos souhaits, le tout **dactylographié** et agrémenté d'une photo de bonne qualité.

Votre dossier de candidature doit être bien présenté, sans faute d'orthographe et refléter votre personnalité. C'est en effet votre carte de visite auprès des entreprises. (N'hésitez pas à demander conseil aux organismes cités dans cette brochure).

1.1.1 Le dossier de candidature

En général, il se présente sous la forme d'un dossier transparent ou d'une chemise regroupant le C.V., la lettre de motivation, la photo et les copies des différents diplômes obtenus et/ou des certificats de stages.

Il pourra être réutilisé plusieurs fois car les entreprises le renvoient souvent au postulant.

La candidature doit être avant tout soignée.

Vous devez fournir les certificats concernant votre formation et vos expériences citées dans le C.V. :

- photocopies des diplômes classés par ordre chronologique (du plus ancien au plus récent)
- attestations de stages, certificats des employeurs précédents, attestations de participation à diverses formations...

1.1.2 Le "Lebenslauf" (le Curriculum Vitae)

Il ne correspond pas vraiment au C.V. français.

Il se présente dans l'ordre chronologique et est agrémenté d'une photo.

Indiquez par exemple ce qui suit en évitant les abréviations :

- Données personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, situation familiale, numéro de téléphone, adresse électronique...)
- Formation
 - scolaire (dates et durée pour l'école primaire, secondaire, collège, lycée, baccalauréat avec disciplines et notes obtenues)
 - universitaire (lieu, date, durée, examen, notes, disciplines, sujet de mémoire...)
 - professionnelle
 - formation complémentaire éventuelle
- Expérience professionnelle
 - lors d'un contrat de travail (branche d'activité, société, poste, durée)
 - lors d'un stage (même précision)
 - les candidats masculins peuvent éventuellement évoquer leur grade et leur fonction lors du service militaire

- Connaissances linguistiques et informatiques
- Centres d'intérêt

N'oubliez pas de joindre les copies des diplômes obtenus, les copies des certificats de stages, attestations diverses pour justifier vos propos. Vous pouvez également joindre une plaquette de présentation de votre école de formation.

et pour terminer vous devez signer et dater à la main en bas de page.

1.1.3 La "Bewerbungsschreiben" (la lettre de motivation)

Elle ne doit pas faire plus de deux pages.

Elle doit être dactylographiée (manuscrit si cela est demandé).
Elle précise:

- vos expériences professionnelles
- votre projet professionnel
- vos atouts
- l'intérêt que vous portez à cette entreprise et ce que vous pouvez lui apporter
- votre disponibilité et vos souhaits.

Intéressez-vous à ce que fait la société et personnalisez votre lettre en l'adressant à une personne précise. Vous pouvez obtenir cette information en téléphonant à l'entreprise ou en consultant son site Internet.

S'il s'agit d'une réponse à une offre d'emploi, envoyez exactement ce qui est demandé et n'hésitez pas à demander conseil aux organismes spécialisés dans le traitement des offres ni à consulter les différents sites Internet.

L'Office fédéral du Travail (Bundesagentur für Arbeit) a édité une brochure intitulée "Richtig bewerben, aber wie ?" (Comment bien poser sa candidature ?) que vous pouvez commander directement :

Bundesagentur für Arbeit
Regensburger Strasse 104
D- 90327 Nürnberg
Tél.: 00 49 911 1 79 0
Fax :00 49 911 179 2123
Internet: www.arbeitsagentur.de

Vous pouvez également la demander et /ou la consulter au CIDAL.

1.2 Adresses en France

Où consulter les offres d'emploi ?

Le réseau **Espace emploi international** est un service public qui aide les candidats à la mobilité internationale (informations, conseils, emplois) et les entreprises françaises ou étrangères qui ont des postes à pourvoir à l'étranger. Ces postes concernent toutes qualifications et expériences.

Espace Emploi International

48 boulevard de la Bastille

75012 Paris

Tél. : 01 53 02 25 50

Fax : 01 53 02 25 95

Internet : <http://www.emploi-international.org>

e-mail : eei.omi@anpe.fr

Pour avoir les coordonnées en région, consultez à partir de la page d'accueil le bouton contact sur le site Internet.

Pour vous préparer à la mobilité, vous pouvez participer à une session de sensibilisation à la mobilité internationale. Pour s'inscrire, veuillez consulter la partie « information pour l'emploi à l'étranger » du site. Un atelier « travailler en Allemagne » est en projet pour fin 2005.

On peut consulter les offres d'emploi du réseau **EEI** et **EURES**, déposer un dossier de candidature (qui sera validé ou non), consulter l'actualité, les fiches pays, des liens vers d'autres sites et des informations juridiques. L'employeur peut y déposer en ligne ses offres de recrutement.

La majorité des offres d'emploi pour l'Allemagne s'adresse à des personnes qualifiées, possédant la langue allemande.

RESEAU EURES (European Employment Services)

EURES est un réseau qui relie 600 spécialistes de l'emploi (dont une cinquantaine de Français) appelés conseillers EURES, répartis sur le territoire de l'Espace Economique Européen.

Ces personnes ont été nommées par la Commission européenne de Bruxelles. Leur mission consiste à favoriser la mobilité européenne des travailleurs en proposant des offres d'emploi et en informant les candidats sur les conditions de vie et de travail dans chacun des pays membres.

Site Internet : <http://europa.eu.int/eures/home.jsp?lang=fr>

Pour prendre contact avec un conseiller **EURES** français, vous pouvez vous adresser aux réseaux « Espace emploi international ».

Si vous êtes cadre *cotisant au système de retraite de l'AGIRC ou jeune diplômé bac+4 possédant un diplôme de moins d'un an homologué par l'État* et recherchez un emploi en Allemagne, vous pouvez consulter des informations sur le pays et les différents secteurs d'activité à l'**APEC**.

APEC

51 boulevard Brune
75689 Paris Cedex 14
Tél. : 01 40 52 20 01
Internet : www.apec.fr

L'**APEC** publie chaque semaine le magazine de l'emploi des cadres « Courrier Cadres ».

Si vous travaillez dans *l'agriculture, l'horticulture, l'agroalimentaire, l'environnement* et si vous êtes jeune diplômé, cadre, ingénieur ou technicien, de formation BEP minimum ou ayant une expérience professionnelle dans ces secteurs, vous pouvez rencontrer un conseiller dans les 16 délégations régionales de l'**APECITA** et accéder aux informations concernant l'orientation, les possibilités de formation, les débouchés et l'emploi.

APECITA

1 rue du Cardinal Mercier
75009 Paris
Tél. : 01 44 53 20 20
Fax : 01 45 26 20 80
Internet: www.apecita.com
e.mail: apecita@apecita.com

Vous pouvez bénéficier du service « offres d'emploi » en vous inscrivant sur la base de données et ainsi recevoir les coordonnées des offres d'emploi ou adhérer au PASS'emploi (32 €) qui en plus des avantages de l'inscription, offre 5 outils pour la recherche d'emploi (accès à l'ensemble du site, abonnement de 3 mois à la Tribune Verte, obtention des coordonnées des offres d'emploi, remise d'un guide « Trouver un emploi » et rendez-vous pour un entretien.)

L'**APECITA** publie différentes brochures : une étude annuelle « Tendances de l'emploi en agriculture et agro-alimentaire », des fiches par domaines d'activité, des brochures sur la formation, l'orientation et les débouchés. Ces brochures sont en vente dans les délégations régionales. Son journal Tribune Verte diffuse toutes les offres d'emploi (disponible sur abonnement).

Programme européen pour les demandeurs d'emploi et diplômés récents

La Communauté européenne propose de nombreux programmes pour contribuer au

développement de l'éducation et de la formation professionnelle de qualité. Afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, il existe deux programmes spécifiques : **Socrates et Leonardo** déclinent des actions diverses en s'adressant à tout public et tous niveaux d'enseignement en contribuant à leur mobilité.

Pour participer à ces programmes, seules les demandes émanant d'organismes publics ou privés sont acceptées. Les écoles, les universités, les collectivités locales, les entreprises, les ONG sont habilitées à déposer leur candidature chaque année selon les appels d'offres respectifs présentés par la Commission européenne. Ceux-ci peuvent permettre à des scolaires, étudiants, jeunes travailleurs, diplômés récents et formateurs d'effectuer un stage en entreprise dans un des 30 pays participants durant des périodes variant de 3 à 52 semaines.

En Ile-de-France, le programme intitulé **LEONARDO DA VINCI** s'adresse aux *demandeurs d'emploi* âgés de moins de 36 ans avant le départ et aux *diplômés récents* (entre le CAP et le BTS), ressortissants de l'Union européenne, justifiant d'une expérience professionnelle dans leur secteur de formation et maîtrisant la langue allemande.

- Ce programme comprend des cours de langue avant le départ, un séjour de 3 mois en Allemagne dont 2 semaines d'information culturelle et socio-économique et 11 semaines de stage en entreprise. Ce séjour n'est pas rémunéré mais une bourse est attribuée au candidat. Les personnes percevant l'Allocation de Recherche d'Emploi continuent à en bénéficier.
- La sélection des candidats a lieu 7 semaines environ avant le départ.
- Les particuliers ne peuvent pas rédiger eux-mêmes la demande de participation au programme. Celle-ci doit être proposée par un organisme promoteur, public ou privé (Conseil régional, municipalité, ANPE locale, collectivités locales...). Pour ce programme, les demandeurs d'emploi doivent obligatoirement être inscrits dans une agence d'Ile-de-France.

Espace emploi international

Service Leonardo da Vinci

48 bd Bastille

75012 Paris

Tél. : 01 53.02.25.50

Internet: <http://www.emploi-international.org> (rubrique informations sur l'emploi à l'étranger)

Pour les personnes en province, veuillez contacter votre organisme de formation, **l'Espace emploi international de votre région** ou :

l'Agence Nationale Socrates et Léonardo da Vinci

25 quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 00 94 00

Fax : 05 56 00 94 80

Internet: <http://www.socrates-leonardo.fr/>

Un autre programme européen, EURODYSSÉE, s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux jeunes diplômés :

C'est un dispositif d'échanges mis en place par l'assemblée des régions d'Europe. Il faut avoir entre 18 et 30 ans révolus, être domicilié dans une région qui participe au programme, avoir achevé sa formation, avoir un niveau bac ou infra-bac et être demandeur d'emploi. L'objectif est d'acquérir une expérience professionnelle et de perfectionner sa connaissance d'une langue étrangère. Le financement du stage est assuré par la région d'accueil qui verse une indemnité au stagiaire.

En Allemagne, le Bade-Wurtemberg est la seule région participante à ce programme. Pour plus de renseignements, consultez le site de l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe) et cliquez sur «programme» :

Internet: <http://www.a-e-r.org/fr/home>

Internet: <http://www.eurodysee.net>

L'association AFIJ a été créée en 1994 pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Elle est soutenue et financée par les pouvoirs publics français. Elle renseigne sur l'emploi, l'interim, l'alternance, les stages et les jobs.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet : www.afij.org

Le siège social est à Paris mais cette association dispose de nombreuses implantations en France.

AFIJ

10 impasse Robiquet

75006 Paris

Tél. : 01 53 63 83 10

Internet : www.afij.org

E-mail : info@afij.org

Travailleurs transfrontaliers :

Si vous êtes un *travailleur transfrontalier* (Région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat) ou désirez l'être, vous pouvez vous adresser au :

Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine

World Trade Center- Tour B

2 rue Augustin Fresnel

57082 Metz Technopôle

Tél. : 03 87 20 40 91

Fax: 03 87 21 06 88

Internet: <http://www.crd-eures-lorraine.org/>
<http://www.eures-sllr.org/>

E-mail: contact@crd-eures-lorraine.org

Ce centre diffuse les offres et les demandes d'emploi, informe les salariés et les entreprises sur les législations et les conditions de vie et de travail dans le pays partenaire. (Ex: le contrat de travail, le travail intérimaire...). Il informe également les entreprises et les salariés sur le détachement.

Ce centre publie d'excellents **documents comparatifs** et des fiches pratiques que vous pouvez consulter sur leur site :

[http://www.crd-eures-lorraine.org/site/ 1 publications documents comparatifs.php](http://www.crd-eures-lorraine.org/site/1_publications_documents_comparatifs.php)

Une instance franco-allemande d'information et de conseil sur les questions transfrontalières **INFOBEST** a été créée avec le soutien de l'Union européenne.

INFOBEST informe et oriente les particuliers en matière de fiscalité, d'assurances sociales, de retraite, de données législatives, sur le statut des frontaliers, les structures administratives, l'enseignement et les programmes européens. De même, elle renseigne les entreprises, collectivités ou associations pour la recherche d'un interlocuteur dans le pays voisin.

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Pont du Rhin

F-68600 Vogelgrun

Tél. : 03 89 72 04 63

Fax : 03 89 72 61 28

Email : vogelgrun-breisach@infobest.org

INFOBEST Kehl/Strasbourg

B.P.10

F-67017 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 76 68 98

Email : kehl-strasbourg@infobest.org

Internet : www.infobest.org

Les publications bilingues Tél.les que « Questionnaire à choix multiple pour les frontaliers », « Glossaire à destination des frontaliers » sont d'une très grande utilité.

1.2.1 Les forums

Pour les jeunes désireux de travailler en Allemagne et de connaître les entreprises qui

recrutent et/ou désireux de connaître les différentes formations franco-allemandes, le **Forum Franco-allemand** est un salon de l'étudiant et aussi un salon de recrutement. Il a lieu tous les ans en automne à Strasbourg.

Il met son catalogue à la disposition du public. Il répertorie, entre autres, les entreprises allemandes et françaises qui se présentent en indiquant leurs coordonnées ainsi que les profils recherchés. Il est consultable et téléchargeable sur Internet.

Internet : <http://www.forum-franco-allemand.org>

De nombreux salons professionnels ont lieu en Allemagne. Ils peuvent vous permettre de connaître les entreprises d'une branche d'activité.

Vous pouvez obtenir la brochure "**Salons professionnels made in Germany**" au CIDAL ou la consulter sur Internet : <http://www.auma.de>

De nombreux forums pour l'emploi ont lieu en Allemagne, souvent dans les villes universitaires.

L'université franco-allemande dispose d'une bourse d'emploi en ligne destinée à ses étudiants :

Internet : <http://www.dfh-ufa.org/>

Pour obtenir un répertoire mensuel des forums et des rencontres étudiants-entreprises, consultez le site <http://www.berufstart.de/veranstaltung/index-v.html>

Vous pouvez également consulter sur notre site le portail de l'Allemagne (<http://www.amb-allemande.fr/>), rubrique "Travailler en Allemagne", puis le paragraphe "Salons, forums et journées de rencontre étudiants-entreprises" où vous trouverez une description des sites suivants consacrés à ces forums.

http://www.hobsons.de/de/recruiting_events/absolventen_kongress/index.html

<http://www.access-online.de>

<http://www.talents2004.de>

<http://www.alma-mater.de>

<http://www.bonding.de>

<http://www.absolventenkongress.de>

<http://www.hobsons.de/de/karriere/index.html>

<http://www.forum-franco-allemand.org>

<http://www.ingenieurkarriere.de>

<http://www.konaktiva.tu-darmstadt.de>

1.2.2 Les cabinets de recrutement

Certains sont spécialisés dans le recrutement franco-allemand.

GBO - Conseil en recrutement franco-allemand

35 rue la Boétie

75008 Paris

Tél.: 01 45 63 08 64

Fax: 01 45 63 04 28

Internet : [http:// www.gbo.fr/](http://www.gbo.fr/)

e-mail : [:info@gbo.fr](mailto:info@gbo.fr)

(Profil recherché : du commercial au directeur général)

JPB - Consulting

41, chemin de Halage,

F - 77000 La Rochette

Tél.:01.64.79.71.79

Fax.: 01.64.37.67.64

Internet: www.jpb.fr

Email : jpb@jpb.fr

Eurotriade France-Allemagne

5 Bd Voltaire

75011 Paris

Tél.: 01 53 30 28 38

Internet: <http://www.eurotriade.com/>

e-mail: info@eurotriade.com

(Profil: du jeune diplômé au cadre, stagiaires)

DFP-Consulting

Wintringer Str. 4

D-66271 Kleinblittersdorf

Tél.: 00 49 68 05 90 97 69

Fax.: 00 49 68 05 90 97 92

Internet: <http://www.dfp-consulting.com/>

e-mail.:info@dfp-consulting.com

IMS- International Management Services

18 rue de la Barre
95880 Enghien-les-Bains
Tél.: 06 13 07 06 24
Internet: www.ims-mgt.com
e-mail: info@ims-mgt.com

1.2.3 Les répertoires d'entreprises

La **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie** édite un répertoire des entreprises allemandes et de leurs filiales françaises, véritable moteur de recherche. L'édition 2005 (CD-ROM) est en vente au prix de 120 €.

C.F.A.C.I

18 rue Balard
75015 Paris
Tél. : 01 40 58 35 35
Fax : 01 45 75 47 39
Internet : <http://www.francoallemand.com/>

Quant au répertoire des implantations françaises en Allemagne, vous pouvez l'obtenir à la **Chambre de Commerce et d'Industrie française en Allemagne**.

C.C.F.A -Service Information, Animation et Promotion

Lebacher Strasse 4
D- 66113 Saarbrücken
Tél.: 00 49 681 99 63 0
Fax : 00 49 681 99 63 111
Internet: <http://www.ccfa-saa.com/>
Email. : info@ccfa-saa.de

L'édition complète 2003 est en vente chez eux. Elle est livrée sur support informatique. Il est possible de ne commander qu'une partie du répertoire.

Vous pouvez demander l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie (**Industrie- und Handelskammer**) de la région d'Allemagne où vous désirez vous rendre. La liste des IHK se trouve sur Internet : <http://www.ihk.de>

Le CIDAL peut aussi vous communiquer les adresses.

Les annuaires d'entreprises sont également sur Internet, reportez-vous s.v.p. à la rubrique "adresses sur Internet" de cette brochure.

1.3 Adresses en Allemagne

Si vous *maîtrisez la langue allemande, êtes qualifié et avez de l'expérience*, vous pouvez écrire directement à l'Agence Centrale pour l'Emploi en envoyant un curriculum vitae en allemand et une lettre de motivation accompagnés des photocopies de vos diplômes et de vos certificats professionnels à :

Zentralstelle für Arbeitsvermittlung der Bundesagentur für Arbeit

InfoCenter Ausland (ZAV)

Villemombler Straße 76

D-53123 Bonn

Internet: www.europaserviceba.de

Pour être conseillé dans vos recherches, vous pouvez contacter le centre d'appel européen de l'Agence Centrale pour l'emploi :

Tél. : 00 49 180 5 22 20 23 (0,12 Cent/min.)

Du lundi au jeudi : 8h00 – 20h00 et le vendredi : 8h00 – 16h00

(uniquement en langue allemande).

E-mail : InfoHotline-Ausland@arbeitsagentur.de

Si vous êtes *artiste*, vous pouvez vous adresser à la **Zentrale Bühnen-, Fernseh- und Filmvermittlung (ZBF)**

Internationale Stellenvermittlung

Villemombler Strasse 76

D-53123 Bonn

Tél. : 00 49 228 713 0

Fax : 00 49 228 713 1111

Internet : <http://www.arbeitsagentur.de>

Si vous avez *fait une formation en école hôtelière* et désirez travailler dans *l'hôtellerie*, vous pouvez vous adresser à :

Zentrale und Internationale Management- und Fachvermittlung für Hotel- und Gaststättenpersonal (ZIHOGA) (mêmes coordonnées que la ZBF).

De même, si vous désirez travailler dans une ville précise, veuillez contacter le service pour l'emploi de celle-ci en adressant votre courrier

«An **die Arbeitsagentur** » (suivi du code postal et du nom de la ville).

Vous pouvez consulter tous **les codes postaux** sur Internet :

<http://www.deutschepost.de>

Si vous *recherchez un emploi ou désirez enrichir votre expérience professionnelle*:

Le Ministère des Affaires étrangères français a mis en place des **Comités-Emplois** dans différents consulats français en Allemagne. La mission de ces comités consiste à conseiller et orienter les Français résidant à l'étranger, qui sont à la recherche d'un emploi dans un Land donné.

Ces comités mettent gratuitement en relation les entreprises proposant des offres d'emploi avec des demandeurs connus de la «bourse des Emplois» de la section consulaire.

Ils apportent une aide supplémentaire et appropriée à la région. Ils s'adressent essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne.

Région de la Hesse et Rhénanie-Palatinat

Une association de droit local, reconnue d'utilité publique, **ATHENA**, a été créée par les Consulats Généraux de France à Mayence et à Francfort pour faciliter l'insertion professionnelle des Français dans un des plus grands bassins d'emploi en Allemagne : la Rhénanie-Palatinat et la Hesse.

Les activités d'**Athena** concernent la gestion

- d'une "**bourse internationale des emplois**" destinée essentiellement aux Français résidant déjà en Allemagne. **Athena** accompagne en effet les entreprises dans leur recherche de personnel bilingue. Ses services sont gratuits, personnalisés et adaptés aux besoins du marché du travail. Les candidats proposés doivent maîtriser l'allemand, avoir un niveau de formation élevé ou une pratique professionnelle confirmée.

- d'un programme "**Passeport pour l'Europe**" (se reporter au chapitre des stages de cette brochure)

ATHENA

c/o französisches Generalkonsulat

Zeppelinallee 35

D- 60325 Frankfurt am Main

Tél.: 00 49 6979 50 96 21

Fax : 00 49 6979 50 96 47

Internet: <http://www.athenajob.de/>

e-mail : info@athenajob.de

ATHENA Mayence

Postfach 1929

D-55009 Mainz

Internet : <http://www.athenajob.de/>

e-mail : CGF.athena@t-online.de

Région de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie

Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat
Postfach 24
D-40213 Düsseldorf
Tél. : 00 49 211 82 85 46 11
Internet : www.dusseljob.de
www.consulfrance-dusseldorf.org
e-mail : info@dusseljob.de

Région de Bavière

Comité-emploi du Französisches Generalkonsulat
Heimeranstrasse 31
D-80339 München
Tél. : 00 49 89 41 94 11 37
Fax. 00 49 89 41 94 11 41
Internet : www.emploi-allemande.de
<http://www.consulfrance-munich.de/>
e-mail. Info@consulfrance-munich.de

Région de Berlin et des nouveaux Länder

Comité Consulaire pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCPEFP)
Ambassade de France - section consulaire
Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
Tél. : 00 49 30 590 03 90 66
Fax : 00 49 30 590 03 90 67
Internet: <http://www.emploiberlin.de/>
e-mail : ccpefp@emploiberlin.de

Il existe un consulat français à Sarrebruck mais il n'y a pas de comité emploi étant donné que ce sont les euroconseillers de **la région Saar-Lor-Lux-Rheinland-Pfalz** qui s'occupent essentiellement du placement notamment avec **EURES**.

Travail saisonnier

Il doit être de 30 heures minimum par semaine (soit une moyenne de 6 heures par jour) et ne pas excéder une durée de 4 mois. Veuillez vous informer sur le site de l'agence de placement : www.arbeitsagentur.de (suivre le chemin Service von A bis Z- Vermittlung- Ausländerbeschäftigung- Saisonarbeitnehmer- Link-und Dateiliste.) ou les contacter directement (coordonnées : cf. ci-dessus).

1.4 Travailler dans l'humanitaire

Le service Volontaire Européen

Ce programme s'adresse à tous les jeunes, garçons ou filles âgés de 18 à 25 ans, quel que soit leur niveau de formation, citoyens ou résidents d'un pays de l'UE qui acceptent de se mettre au service d'un projet local, de se rendre utiles aux autres.

Cette action permet aux jeunes de vivre une expérience privilégiée durant 6 à 12 mois dans un pays d'une autre culture, prépare à l'insertion dans la vie active, favorise l'apprentissage d'une langue étrangère.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports** de votre région ou les associations participantes à cette action (liste et adresses sur le site Internet) :

http://www.injep.fr/rubrique.php3?id_rubrique=88

<http://www.injep.fr>

Si vous n'avez pas Internet, veuillez vous informer auprès de :

L'Agence française du Programme Européen jeunesse

Secrétariat S.V.E

Tél. : 01 39 17 27 51

Liste des organismes et associations proposant un service volontaire en Europe :

http://europa.eu.int/youth/volunteering - exchanges/index_eu_fr.html

Portail européen de la jeunesse :

http://europa.eu.int/youth/index_fr.html

Action sociale en Allemagne

L'OFAJ met à disposition des jeunes de plus de 18 ans désireux de participer pendant 2 à 12 semaines à une action pédagogique et sociale des adresses d'organismes spécialisés dans ce domaine.

Internet : www.ofaj.org

2. RECHERCHE DE JOB ET DE STAGE PRATIQUE

OÙ CHERCHER ?

Différencier « Job » et stage (Praktikum).

En effet, lorsque le mot “job” est employé, il s'agit de montrer que la personne cherche avant tout à gagner de l'argent, ce qui correspond en France à « un petit boulot ».

Lorsque le mot “Praktikum” est employé, il s'agit de mettre l'accent sur la formation, sur l'apprentissage de son futur métier. En général, l'employeur s'investit pour que vous

apprenez le maximum. La durée du stage doit être de 2 à 6 mois. Par contre, le stage n'est pas rémunéré. Une indemnité peut éventuellement vous être attribuée.

2.1 Adresses en France

2.1.1 « Job » dans la ville jumelée

Si vous êtes âgé de 18 à 30 ans, vous pouvez postuler un emploi dans la municipalité partenaire de votre ville pour une durée de 1 à 3 mois. Renseignez-vous à la **mairie** ou au **comité de jumelage** de votre ville.

Le CIDAL dispose de la liste la plus exhaustive possible des jumelages franco-allemands de villes, communes, circonscriptions et de régions ainsi que des jumelages des Länder. Elle est également consultable sur Internet : <http://www.amb-allemande.fr/relationfral/jumelages/index.html>

L'OFAJ accorde une subvention aux jeunes âgés de 16 à 30 effectuant un stage de 4 semaines auprès de la municipalité partenaire en Allemagne. Veuillez contacter l'**OFAJ** pour plus de renseignements.

2.1.2 Job/stage dans la région jumelée

Si vous *habitez en Bourgogne*, la **Maison de Rhénanie-Palatinat** à Dijon propose des stages en Rhénanie-Palatinat pour des Bourguignons de 16 à 27 ans étant lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes à la recherche d'un emploi. Elle aide aussi les jeunes à obtenir une convention de stage et à trouver un logement.

Les stages ont lieu toute l'année et ne sont généralement pas rémunérés. La durée des stages est variable, d'un à trois mois en moyenne.

Centre Culturel allemand en Bourgogne

Maison de Rhénanie-Palatinat

Bureau des stages

29 rue Buffon

21000 Dijon

Tél.: 03 80 68 06 96

Fax: 03 80 68 07 04

Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

e-mail: stages@maison-rhenanie-palatinat.org

Si vous *habitez en Bretagne*

le **Centre Culturel Franco-Allemand de Brest - Maison de l'Allemagne** peut transmettre vos CV et lettre de motivation (en allemand et en français) aux divers contacts établis dans différentes régions d'Allemagne pour d'éventuels stages. Ce

Centre peut également vous orienter vers des organismes spécialisés.

Centre culturel Franco-Allemand- Maison de l'Allemagne

105 rue de Siam

29200 Brest

Tél.: 02 98 44 64 07

Internet : <http://www.mda.infini.fr/>

e-mail : mdabrest@infini.fr

Aide ou consultation d'annuaires dans les Centres franco-allemands ou dans les associations locales d'autres régions :

Si vous *habitez dans le Sud de la France*, vous pouvez vous adresser au :

Centre Franco-Allemand de Provence - Maison de Tübingen

19 rue du Cancel

13100 Aix en Provence

Tél. : 04 42 21 29 12

Fax : 04 42 21 29 13

Internet : www.cfaprovence.com

e-mail : cfaprovence@wanadoo.fr

Vous avez la possibilité de consulter sur rendez-vous des listes d'adresses utiles et des annuaires.

Le centre abrite un **Club d'affaires franco-allemand** (relais régional de la Chambre de commerce franco-allemande)

Tél. : 04 42 21 29 55

Si vous *habitez dans le Languedoc*, vous pouvez vous adresser au :

Centre Culturel Allemand en Languedoc - Maison de Heidelberg

4 rue des Trésoriers de la Bourse

B.P. 2077

34025 Montpellier Cedex 1

Tél.: 04 67 60 48 11

Fax. 04 67 66 22 29

Internet : www.maison-de-heidelberg.org

e-mail : info@maison-de-heidelberg.org

La maison de Heidelberg dispose d'une liste d'entreprises, d'ouvrages sur la recherche de stage et peut vous donner quelques conseils.

Si vous *habitez en Normandie*, l'association **Europe Echanges** organise des *échanges* d'étudiants, d'artisans, d'apiculteurs, associés aux programmes européens.

Europe Echanges

27 rue Poix-blanc

76230 Bois-Guillaume

Tél.: 02 35 60 88 67

Internet: <http://assoc.wanadoo.fr/europe-echanges/>

e-mail : europa-echanges@wanadoo.fr

Si vous *habitez en Rhône-Alpes*, les chambres de commerce et d'industrie et la Région ont créé une délégation économique à Stuttgart pour aider les étudiants et jeunes professionnels Rhône-alpins à trouver un stage en Allemagne : **ERAI (Entreprise Rhône-Alpes International)**.

Le service consiste en une aide personnalisée à la recherche de stage en Allemagne et s'adresse spécifiquement aux **étudiants des établissements d'enseignement rhône-alpins**.

Les étudiants rhônes-alpins ayant un projet de stage bien défini peuvent bénéficier gratuitement de leur aide en se rendant sur leur site www.eraide.de et en y déposant leur profil et la description du stage recherché.

ERAI Stuttgart

Service Mobilité

Ludwigstrasse, 26

D- 70176 Stuttgart

Tél. : 00 49 711 664 98 36

Internet : www.eraide.de

e-mail : mobilite@eraide.de

Si vous souhaitez être encadré dans votre recherche, vous pouvez contacter le club **TELI**. Cette association loi 1901 sans but lucratif est entièrement dédiée à la mobilité internationale. Le club apporte son aide, ses conseils et son expérience à chacun.

Club TELI

7 rue Blaise Pascal

74600 Seynod

Tél. :04 50 52 26 58

Fax : 04 50 52 10 16

Internet : www.teli.asso.fr

e-mail : clubteli@wanadoo.fr

Bourse de stages proposée pour les transfrontaliers

(Région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat)

L'Infobest Vogelgrun/ Breisach a eu l'idée de mettre en place une bourse de stage.

En partenariat avec les trois Infobest, les principales administrations du Rhin Supérieur ont été contactées, dont notamment les partenaires des Infobest.

Le but de cette initiative est de donner la possibilité aux étudiants d'acquérir une expérience transfrontalière dans les trois pays concernés par ce projet : la France, l'Allemagne et la Suisse.

Les offres de stage sont toujours rédigées dans la langue du pays proposant le stage et ne sont pas traduites. Pour ces stages, il vous sera demandé de bonnes, voire de très bonnes connaissances linguistiques du pays d'accueil.

INFOBEST Vogelgrun/Breisach et INFOBEST Kehl/Strasbourg (coordonnées citées page 13)

Internet : www.infobest.org

Les publications bilingues telles que « Questionnaire à choix multiple pour les frontaliers », « Glossaire à destination des frontaliers » sont d'une très grande utilité.

2.1.3 Animateur de centre de loisirs

Si vous connaissez l'allemand et si vous êtes animateur en France, vous pouvez encadrer des centres de loisirs ou des colonies de vacances en Allemagne. Renseignez-vous auprès de :

l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

51 rue de l'amiral Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : <http://www.ofaj.org/>

2.1.4 Animateurs de rencontres, animateurs linguistiques, animateurs-interprètes, traducteurs littéraires, jeunes professionnels du livre, jeunes professionnels de musées, jeunes journalistes

L'OFAJ accorde des bourses de stages sous certaines conditions et organise des stages spécifiques avec des partenaires.

Internet : <http://www.ofaj.org/>

2.1.5 Séjours au pair

Vous pouvez consulter la fiche n° 8.23 « Au pair à l'étranger » du :

CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse).

101 quai Branly

75740 Paris Cedex 15

Tél. : 01 44 49 12 00

Il existe des **CIDJ** dans la plupart des grandes villes.
Internet : <http://www.cidj.com> et www.eurodesk.org

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements sur le contrat, les horaires et les tarifs en vigueur pour les jeunes gens au pair en Allemagne sur le site de l'agence nationale de placement Agentur für Arbeit .

Internet : www.arbeitsagentur.de

Chemin à suivre : Arbeitgeber Informationen –Internationales- Ausländerbeschäftigung-au-pair- Link und dateiliste

Il existe dorénavant une charte de qualité certifiant le sérieux des agences au pair en Allemagne. Vous pouvez consulter le site allemand : www.guetegemeinschaft-aupair.de

2.1.6 Enseigner en Allemagne

Que ce soit pour obtenir ou échanger un poste, devenir assistant ou lecteur, en étant professeur, instituteur ou non-titulaire de l'Education nationale, adressez-vous à l'**OFAJ**, au **CIDJ** (adresses ci-dessus) et au **CIO** de votre région ou consultez le site d'**euroguidance**: <http://www.euroguidance-france.org/>

Pour partir comme assistant dans le cadre du programme européen LEONARDO, vous pouvez consulter le site www.socrates-leonardo.fr et remplir le formulaire sur le site suivant : <http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/Com2-Assistant.doc>

Le programme européen COMENIUS propose des bourses individuelles de formation continue pour les enseignants : www.socrates-leonardo.fr

2.1.7 Stages pour apprentis et futurs artisans,

Le **Secrétariat franco-allemand (SFA)** propose un programme d'échanges concernant des groupes d'élèves de Lycées Professionnels et Techniques ou des groupes d'apprentis effectuant une formation en alternance dont les contenus de formation sont comparables à ceux dispensés en Allemagne.

Le séjour dans le pays partenaire est d'au moins trois semaines en formation initiale et de deux semaines en formation continue.

Renseignements auprès du **Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle**

Am Ludwigsplatz 6-7

D- 66117 Saarbrücken

Tél. : 00 49 681 501 1180

Fax : 00 49 681 501 1213

Internet : www.dfs-sfa.org

e-mail : info@dfs-sfa.org

Consulter également le programme européen Leonardo.

2.1.8 Volontariat International en Entreprise

Le **V.I.E** permet à une entreprise ou à un organisme français implanté à l'étranger de confier à un jeune, homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger d'une durée de 6 à 24 mois selon ses besoins. Le VIE s'adresse principalement aux jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience professionnelle à l'étranger. Mais vous pouvez partir si vous êtes étudiant (en cours d'étude, année de césure, stage longue durée), en recherche d'emploi ou si vous occupez déjà une activité salariée. Cette mission est rémunérée. Le niveau des indemnités perçues se situe entre 1100 € et 2900 € net par mois selon le pays. Le V.I.E offre aux jeunes l'opportunité de vivre une expérience professionnelle à l'étranger tout en renforçant le développement économique, scientifique et culturel de la France :

CIVI

30-34 rue La Pérouse

75116 Paris

Tél.: 0810 10 18 28

Internet : <http://www.civiweb.com/>

e-mail : info@civiweb.com

L'Association Franco-Allemande pour la Science et la Technologie (AFAST) a pour mission de promouvoir la collaboration scientifique, technologique et l'innovation entre la France et l'Allemagne. Elle place et/ou encadre des stagiaires jeunes ingénieurs et scientifiques dans le cadre d'un Volontariat International.

AFAST

1 rue Descartes

75005 Paris

Tél.: 01 55 55 88 73

Internet : <http://www.afast.org/> et <http://www.dfgwt.org/>

e-mail : info@dfgwt.org

2.1.9 Action sociale

Pour obtenir des renseignements sur les stages pratiques pour étudiants en services sociaux (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, infirmiers en service hospitalier), veuillez vous adresser à l'**OFAJ**. (voir § 1.4.)

2.1.10 Stages pour jeunes agriculteurs - "professions vertes"

Le **Service des Echanges et des Stages Agricoles dans le Monde** propose aux jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant suivi une formation dans le domaine agricole de partir effectuer un stage à l'étranger.

SESAME

6 rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS
Tél. : 01 40 54 07 08
Fax : 01 40 54 06 39
Internet : <http://www.agriplanete.com/>
e-mail : sesame@agriplanete.com

Cet organisme édite une fois par an le « Guide pratique des échanges ». Ce guide très intéressant est consultable sur Internet.

Il édite également un bulletin trimestriel «Sésame».

2.1.11 Stages effectués dans le cadre universitaire

Université jumelée

Si vous êtes étudiant et si votre université est jumelée avec une université allemande, vous pouvez éventuellement effectuer un stage pratique soit à l'université même, soit dans une entreprise. Renseignez-vous auprès des secrétariats des **U.F.R** et du **CROUS** de votre académie.

Etudiant dans les domaines scientifiques et techniques et en architecture

Si vous êtes en dernière année de B.T.S, d'I.U.T, en licence ou en 3ème ou 4ème année d'école d'ingénieur, vous pouvez demander un stage de 8 semaines minimum dans une entreprise par l'intermédiaire de l'association étudiante **IAESTE (Association pour les stages techniques à l'étranger)** à condition que vous trouviez un stage en France pour votre homologue étranger.

IAESTE France

53 bis avenue Bouloc Torcatis
81400 Carmaux
Internet : <http://iaeste.free.fr>
e-mail : iaeste@enstimac.fr

Etudiant en sciences économiques et commerciales ayant minimum bac+3

Il existe d'autres possibilités de stages en entreprise, de 6 semaines à 18 mois, avec l'association étudiante **AIIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales)** qui dispose de 27 antennes en France. Cette association aide les étudiants à trouver un stage rémunéré à l'étranger et prend en charge toutes les formalités. En échange, il faut trouver un stage pour un étudiant étranger. Si votre école ou université est adhérente, vous n'aurez à charge que les frais de dossiers.

AIIESEC

14 rue de Rouen

75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 33

Fax : 01 40 36 22 55

Internet : <http://www.aiesec.org/>

<http://v2.aiesec.net/students/france>

Stages pour jeunes juristes

L'Association des Juristes français et allemands (AJFA) en France et son organisation partenaire, l'**Association des Juristes franco-Allemands (DFJ)** en Allemagne s'efforcent de promouvoir les relations professionnelles et personnelles entre juristes allemands et français.

Elle propose des stages pour étudiants et avocats stagiaires et publie dans son annuaire des offres d'emplois et de stages.

Depuis 1953, les deux associations organisent des réunions communes d'une durée de 3 ou 4 jours se déroulant en alternance tous les deux ans en France ou en Allemagne. En dehors d'une discussion sur un sujet d'actualité, de droit privé ou public, ayant un rapport transfrontalier, ces rencontres facilitent la prise de contact directe des participants en leur proposant des réceptions, des repas et des excursions. La prochaine réunion commune aura lieu à Paris en octobre 2005.

Les années où aucune réunion commune n'est prévue, les deux associations partenaires organisent chacune un congrès annuel.

La **DFJ /AJFA** organise annuellement un séminaire de préparation pour jeunes juristes français et allemands (qui ont moins de 31 ans) en vue d'un séjour d'études de droit à l'étranger.

AJFA

Mme Eva Sterzing –Avocate

17 rue de Longchamps

75116 Paris

Tél. : 01 40 04 67 27 (16-18h)

e-mail : Ajfa@avocat-taylor.com

Internet : www.ajfa.fr/

DFJ

Secrétariat : Simone Rechel
Université Mainz, FB 03
D-55099 Mainz
Tél. : 00 49 6131 392 24 12
Fax : 00 49 6131 392 47 00
Internet : <http://www.dfj.org/>

2.1.12 Stages effectués dans le cadre de l'Union européenne

L'Union européenne propose de très nombreux programmes. Ceux-ci ne s'adressent pas aux personnes individuelles mais aux collectivités, aux associations, aux établissements ou aux universités. Exemple : **LEONARDO** et **LINGUA**.

Par contre, d'autres programmes s'adressent à de petits groupes d'étudiants.

Le programme **Leonardo da Vinci Mobilité** permet aux organismes publics et privés oeuvrant dans le secteur de la formation, ou concernés par les questions de formation professionnelle, d'organiser des **stages européens en entreprise** à l'intention de publics cibles préalablement définis (jeunes en formation initiale, étudiants, adultes apprenants).

Les particuliers peuvent bénéficier d'une bourse du programme, mais ils ne peuvent pas présenter, à titre individuel, une demande de financement pour leur mobilité. Ils doivent pour cela se rapprocher d'un organisme gérant un projet de mobilité cofinancé par le programme Leonardo.

Le catalogue suivant recense les organismes proposant en 2005/2006 des stages Leonardo aux personnes issues des systèmes scolaires et universitaires : demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés.

Internet : <http://www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/Stages-Leo.xls>

Pour plus de renseignements, veuillez vous informer auprès de l'organisme suivant :

Agence nationale Socrates et Léonardo da Vinci

25 quai des Chartrons
33080 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 94 00
Fax : 05 56 00 94 80
Internet : www.socrates-leonardo.fr

Centre de documentation sur l'Europe

Internet: <http://www.info-europe.fr/>

EUROGUIDANCE est un réseau européen de centres de ressources pour l'orientation, soutenus par l'Union Européenne.

Les objectifs du réseau EUROGUIDANCE concernent essentiellement **la promotion de la mobilité en Europe**, à savoir informer et conseiller les personnes qui souhaitent étudier ou se former dans d'autres pays d'Europe.

Internet: <http://www.euroguidance-france.org/> et www.eurodesk.org

Il existe 4 centres euroguidance à Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg.

Centre d'Information internationale

25 rue Jaboulay

69007 LYON

Tél : 04 72 73 24 95

Fax : 04 72 73 44 0

e.mail: cii.lyon@ac-lyon.fr

Le **CIO** informe et conseille les jeunes et les adultes sur les études, les formations professionnelles, les stages, les bourses, le perfectionnement linguistique, dans les autres Etats membres.

Les CIO (**Centres d'Information et d'Orientation**) ont également des relais en province.

<http://euroguidance-france.org/euroguidance/pages/adressereseau.htm>

Mission de Recherche, Voyage et Stage d'Etudes

Veillez vous adresser à l'**Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD)** : le DAAD met à disposition d'excellentes brochures concernant les études en Allemagne.

DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. 01 44 17 02 30

Fax : 01 44 17 02 31

Internet : <http://paris.daad.de>

2.1.14 Forums et cabinets de recrutement

Veillez vous reporter au paragraphe cité dans la partie emploi.

2.1.15 Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

La **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie** en France propose un service personnalisé de recherche de stages rémunérés en entreprise pouvant être accompagné d'une aide à la recherche d'un logement. La **CFACI** propose également des cours d'allemand intensifs avant votre départ. Les frais de placement (244€) ne sont encaissés que si la recherche de stage aboutit.

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

Service Stages en entreprise

18 rue Balard

75015 Paris

Tél. 01 40 58 35 75

Fax : 01 45 75 47 39

Internet : www.francoallemand.com

2.2 Stages en entreprise - Adresses en Allemagne

Etudiants toutes disciplines confondues

Candidatures spontanées auprès des entreprises

Les personnes qui le souhaitent peuvent envoyer des candidatures spontanées auprès des entreprises allemandes. Un certain nombre d'entre elles ont un site Internet, vous pouvez également obtenir leurs coordonnées en consultant les annuaires cités dans cette brochure.

Candidatures auprès du bureau de placement international

L'Office de placement **Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)** propose des "jobs" aux **étudiants étrangers** qui désirent gagner un peu d'argent pendant leurs études. En général, il s'agit de travailler dans l'hôtellerie, la restauration rapide, l'agriculture, le nettoyage industriel ou les chaînes de montage.

Ce sont des emplois à plein temps n'excédant pas 3 mois rémunérés en moyenne entre 5 et 8 € brut de l'heure. Aucune connaissance préalable n'est exigée. Il suffit d'être inscrit dans une université étrangère (ou équivalent), d'avoir entre 18 et 35 ans, d'avoir une bonne constitution, d'être mobile et flexible et surtout de disposer de bonnes connaissances en allemand.

Vous pouvez déposer votre demande auprès de la **ZAV** à Bonn.

Les demandes sont à formuler **avant le 1^{er} mars**.

De même, la ZAV peut vous servir d'intermédiaire dans votre recherche de **stage en entreprise**. Ce dernier doit obligatoirement être en rapport avec vos études. Veuillez consulter les conditions requises sur leur site.

Internet: www.arbeitsagentur.de (suivre Arbeitgeber informationen-Internationales-Ausländerbeschäftigung-Praktikanten ou suivre Service von A bis Z –Vermittlung-

Ausländerbeschäftigung-Link-und Dateiliste)

Zentralstelle für Arbeitsvermittlung (ZAV)

Studentenvermittlung 242.12

D-53107 Bonn

Tél. : 0049 228 713 1330

Fax : 0049 228 713 270 1037

E-mail : Bonn-ZAV.info-auslaendische-studenten@arbeitsagentur.de

Candidatures auprès du bureau de placement de Rastatt

La ZAV dispose de 15 centres en Allemagne. L'**Agence de placement de Rastatt** est chargée du placement en stage de jeunes Français (toutes formations confondues) et celle de **Trier/Saarbrücken** s'occupe de la région Lorraine et du Luxembourg. Ces centres aiguillent les jeunes Français vers les agences locales pour l'emploi qui prennent contact avec les entreprises locales.

Europaservice Rastatt

Europaservice

Karlstrasse 18

Tél. 00 49 7222 930 234

Fax 0049 7222 930 295 153

D-76437 Rastatt

Internet : www.europaserviceba.de

e-mail : rastatt.euroguidance@arbeitsagentur.de

Europaservice Trier/ Saarbrücken

Hafenstrasse 18

D – 66111 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 944 780 0

Fax : 0049 681 944 910 3004

e-mail : Saarbruecken-ZAV.europaservice@arbeitsagentur.de

Candidatures auprès des représentations françaises en Allemagne

La section Allemagne des Conseillers du commerce extérieur et la Mission Economique de Düsseldorf proposent un service de recherche de stages : **Stage-Export**.

Ce service est en relation avec les filiales des entreprises françaises en Allemagne et avec un grand nombre d'entreprises allemandes entretenant des relations commerciales avec la France. Tous les stages proposés sont rémunérés ou indemnisés.

La plupart des stages requièrent de très bonnes connaissances de la langue allemande et une expérience préalable dans le secteur souhaité.

Ils s'adressent principalement à des étudiants de niveau Bac+2 à Bac+5 ayant une

formation commerciale (marketing, vente, gestion, finances, logistique, prospection). Quelques offres concernent l'ingénierie (télécommunication, BTP, énergie, chimie) et l'informatique (réseaux, programmation)...

Vous avez la possibilité de télécharger gratuitement ces offres actualisées sur le site Internet pour ensuite postuler directement auprès des sociétés qui vous intéressent.

La Mission Economique de Düsseldorf a réalisé deux guides, l'un à l'intention des jeunes diplômés cherchant un emploi, intitulé "Un visa pour l'emploi"; l'autre à l'intention d'étudiants cherchant un stage intitulé le "Guide des opportunités de stages en Allemagne" .

Ils donnent de nombreuses informations sur la rédaction d'une candidature, sur la préparation à un entretien et sur les entreprises qui recrutent. Ces guides sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de la Mission. (Chemin d'accès internet: cliquez sur "implantation, expatriation" puis sur "volontariat international et stages")

Mission Economique de Düsseldorf

Königsallee 53-55

D-40212 Düsseldorf

Tél.: 00 49 211 300 41 0

Fax : 00 49 211 300 41 177

Internet: www.missioneco.org/Allemagne/index.asp

e-mail: dusseldorf@missioneco.org

Ils sont aussi à consulter dans notre centre, au CICAL.

L'**AFASP** (Association Franco-Allemande des Stagiaires Professionnels) et la **DEFTA** (Deutsch-Französische Vereinigung der Teilnehmer an Arbeitsaufenthalten) proposent des offres de stages sur leur site Internet <http://www.afasp.net> en collaboration avec **Athena**, le **PEE** de Cologne, l'**OFAJ**, le cabinet de conseil **Dr.Krumpa & Partner GmbH Consultants**, la société **Euroskill IT**, filiale du groupe **Adecco**.

Vous pourrez trouver des stages dans différents secteurs dont la *gastronomie* et le *domaine médical*. L'association vous aide également à rédiger votre C.V. et votre lettre de motivation.

Vous pouvez envoyer votre demande par e-mail : contact@afasp.net ou éventuellement l'adresser à l'association :

AFASP/DEFTA

Bismarckstrasse 107

D-66121 Saarbrücken

Internet : <http://www.afasp.net/>

L'agence **Alma mater GmbH** aide gratuitement les étudiants et les jeunes diplômés à trouver un petit job, un stage ou un emploi qualifié correspondant à leurs études:

Alma mater Ludwigsburg GmbH
Martin-Luther-Straße 59
D- 71636 Ludwigsburg
Tél.: 00 49 7141 488 748 65
Fax: 00 49 7141 488 748 50
Internet: <http://www.alma-mater.de/>
e-mail: bewerberservice@alma-mater.de

L'organisme allemand **Internationaler Jugendaustausch-und Besucherdienst der Bundesrepublik Deutschland (IJAB)** est un service spécialisé dans les activités internationales pour les jeunes. Vous pouvez obtenir un récapitulatif de leurs activités au **CIDAL** ou directement en Allemagne.

Les organisations membres de l'**IJAB** informent sur d'autres rencontres de jeunesse nationales et internationales dans le domaine de la politique, de la culture et du sport.

IJAB e.V
Heussallee 30
D-53113 Bonn.
Tél. : 0049 228 95 06 0
Fax : 00 49 228 95 06 1 99
Internet : <http://www.ijab.de/>
e-mail : info@ijab.de

2.3 Statut du stagiaire

Si le stage n'est pas obligatoire, le stagiaire doit s'assurer lui-même pour la durée de son stage à l'étranger.

Si, par contre, celui-ci est obligatoire et dure moins de six mois, l'établissement d'enseignement doit couvrir les assurances accidents du travail et responsabilité civile.

Il est vivement recommandé d'établir une convention de stage entre le stagiaire (ou l'établissement de formation) et l'entreprise.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser s.v.p. à l'**OFAJ** au service de l'emploi et de la formation ou au **CIO** de votre région.

2.4 Reconnaissance du stage

La reconnaissance du stage à l'étranger n'est pas toujours évidente.

L'**Europass** a donc été créé en 1996 sous forme de passeport de mobilité qui apporte la preuve des périodes de formations professionnelles réalisées à l'étranger. Pour y avoir accès, certaines conditions sont à remplir :

- . Le stage doit avoir des objectifs de formation clairs et précis.
- . Il doit être organisé dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'établissement d'origine et l'entreprise ou l'organisme d'accueil.
- . Un responsable de stage doit être identifié (tuteur pendant le séjour à l'étranger).
- . Une évaluation des acquis doit être faite en situation de travail.
- . Identique dans toute l'Union européenne, l'**Europass** est imprimé par l'Office des publications de la Communauté européenne.

L'**Europass** est renseigné par 3 personnes:

- . Le responsable du stage à l'étranger qui décrit (dans la langue du pays d'accueil) les activités réalisées et le cas échéant les compétences acquises et leur mode d'évaluation et signe le document.
- . Le responsable du stage en France qui traduit en français les informations transmises par le tuteur. C'est l'organisme français qui délivre l'**Europass** en signant le document.
- . Le bénéficiaire qui signe également le document

Pour pouvoir bénéficier de l'**Europass**:

Il n'y a aucune condition concernant l'âge, le niveau, le statut, la nationalité mais vous devez suivre une formation professionnelle en alternance qui mène à un diplôme ou une qualification reconnue.

L'**Europass** s'adresse exclusivement à la formation professionnelle en alternance (élèves en lycées professionnels intégrés, formations professionnalisantes, contrats d'apprentissage, contrats de qualification, stages qualifiants pour demandeurs d'emploi, formation continue des salariés dans le cadre du congé individuel de formation ou du plan de formation de l'entreprise et aboutissant à une qualification, personnes suivant une formation continue dans les Greta, Etudiants en BTS...).

L'**Europass** est gratuit mais ne donne droit à aucune bourse ou aide financière particulière.

Vous ne pouvez pas le solliciter par vous-même.

C'est votre organisme de formation en France qui est responsable de l'organisation du parcours européen de formation et procède à la commande des **Europass**.

En France, trois ministères pilotent conjointement le dispositif **Europass-Formation** : le ministère de l'Education nationale, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Ils en ont confié la gestion à l'Agence **Socrates/Leonardo da Vinci** qui est le point national de contact.

Agence Socrates/Leonardo da Vinci

25 quai des Chartrons

33080 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 00 94 00

Fax : 05 56 00 94 81

Internet: <http://www.europass-france.org/>

Il existe différents points de contacts régionaux, la liste est disponible sur Internet.

Vous pouvez également contacter l'**OFAJ** ou le Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle (**DFSFA**)

Internet: <http://www.dfjw.org/> et www.ofaj.org

<http://www.dfs-sfa.org/>

2.5 Bourses ou aides financières pour les stages

De nombreuses collectivités locales et territoriales offrent des bourses d'aide à la mobilité des jeunes de leur ville ou de leur région.

N'hésitez pas à solliciter une aide financière du **Conseil Général**, du **Conseil Régional** ou encore de votre **municipalité**. Vous aurez d'autant plus de chance d'en obtenir si vous partez dans la région ou la ville jumelée.

Souvent le service des relations internationales de l'établissement qui vous instruit est au courant et dispose de formulaires. Se renseigner aussi auprès du Chargé de Coopération internationale du Service Régional de Formation et du Développement (DRAF/SRFD) de votre région.

Listes des bourses sur le site du ministère des Affaires étrangères français :

www.france.diplomatie.fr/education/universitaire/boursiers/domaine/docfond.html

www.France.diplomatie.fr/education/universitaire/boursiers/index.html

L'**Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** dispose de très nombreuses bourses.

OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18

Fax : 01 40 78 18 88

Internet : <http://www.ofaj.org/>

Si vous êtes étudiant du 1er au 3ème cycle d'enseignement supérieur, ayant un projet de recherche, ou élève des écoles des Beaux-Arts, vous pouvez vous adresser au

DAAD (Office Allemand d'Echanges Universitaires)

24 rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 30

Fax : 01 44 17 02 31

Internet : <http://paris.daad.de>

e-mail : info@daad.asso.fr

Les **élèves de BTS**, de première et deuxième année, peuvent recevoir une bourse de la Direction des Relations Internationales et de la Coopération (**DRIC**) du Ministère de l'Éducation nationale pour des stages intégrés dans leur cursus. Les demandes sont à formuler par le proviseur de l'établissement auprès du rectorat de l'académie.

Les étudiants ayant minimum **Bac+2**, inscrits dans un établissement associé au programme **Face** peuvent solliciter une bourse **FACE** (Formation au Commerce Extérieur) pour un stage de nature commerciale de six mois pleins consécutifs minimum dans une entreprise étrangère non-francophone. Ce stage doit avoir lieu pendant la formation ou immédiatement à l'issue des études. Les étudiants sélectionnés perçoivent une bourse d'un montant de 2145 € à 2300 €.

La gestion de ces bourses est souvent assurée par les collectivités territoriales ou les Chambres de Commerce et d'Industrie. Vous pouvez également vous renseigner auprès de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (**FNEGE**).

FNEGE

2 avenue Hoche

75008 Paris

Tél. 01 44 29 93 60

Fax : 01 47 54 05 99

Internet : <http://www.fnege.net/international/>

(mot-clé Programme **FACE**)

e-mail : info@fnege.fr

Pour les élèves de **l'enseignement agricole**, il existe 2 types de bourses de stage à l'étranger (4 mesures) :

- l'échange linguistique
- le stage individuel à l'étranger pour les élèves préparant un Bac Professionnel ou un BTA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur BTSA
- le stage individuel des élèves des établissements d'enseignement supérieur (BTS exceptés) préparant aux diplômes nationaux (Ingénieur, Vétérinaire, Paysagiste, Licence professionnelle- géré par l'établissement agricole et non par l'université.)

Pour plus d'informations, veuillez surfer sur Internet :

www.educagri.fr/actions/coopint/stages.htm

Ou vous adresser au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

DGER-FOPDAC

Bureau de la Coopération Internationale

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

1 ter avenue de Lowendal

75007 Paris

Tél. : 01 49 55 52 39 ou 41 30

Fax : 01 49 55 50 68

Internet: <http://www.educagri.fr/>

Autres bourses et aides à la mobilité internationale :

www.egide.asso.fr

www.France.diplomatie.fr/education/universitaire/boursiers/index.html

Le **CROUS** attribue des bourses de voyages sur critères sociaux pour les étudiants qui ont un stage obligatoire dans leur cursus universitaire. Renseignez-vous au **CROUS** de votre région.

EGIDE

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui agit au nom et pour le compte de l'organisme qui finance un séjour, dans le cadre d'une convention de mandat. Elle s'occupe de la gestion de bourses d'études ou de stage, de l'accueil d'un invité à l'envoi d'experts en mission et organise des colloques.

Elle est titulaire de 800 conventions avec des partenaires publics ou privés, français ou étrangers. Aujourd'hui, le ministère des Affaires étrangères en est le premier mandant.

Il a confié à EGIDE la gestion matérielle des programmes de **bourses des Français à l'étranger**.

EGIDE

28 rue de la Grange aux belles

75010 Paris
Tél. : 01 40 40 58 58
Internet : www.egide.asso.fr

Des **fondations privées** disposent également de bourses, mais ce sont essentiellement des bourses d'études. Pour en savoir plus, demandez la brochure de la Fondation de France "La Fondation de France aide les jeunes".

Fondation de France
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01
Internet: <http://www.fdf.org/>
e-mail : fondation@fdf.org

La fondation de France aide les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, environnement...)

Autres possibilités: <http://www.euroguidance-France.org/>

3. INFOS PRATIQUES POUR LES PERSONNES PARTANT TRAVAILLER EN ALLEMAGNE

3.1 Guides d'infos pratiques

En novembre 2003, la déléguée du Gouvernement fédéral à la migration, aux réfugiés et à l'intégration a publié dans le cadre d'une campagne d'information un livre de 224 pages intitulé "**un manuel pour l'Allemagne**".

Ce manuel est une mine d'informations pratiques pour celui ou celle qui désire s'installer et vivre en Allemagne.

Il est gratuit et vous pouvez le consulter sur Internet :
www.handbuch-deutschland.de.

Traduit en différentes langues, vous pouvez le consulter en français au **CIDAL**.

Les professionnels du travail des régions transfrontalières (l'ANPE Lorraine, l'Agence Régionale pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat et de Sarre et le CDR EURES Lorraine) ont publié en mars 2004 un biblioguide à l'attention de tous ceux qui désirent partir

travailler et/ou s'installer en Allemagne. Ce guide intitulé "**Si proche, si loin- passeport pour l'Allemagne**" rédigé dans un langage simple, est incontournable. Il ne donne que des conseils pratiques pour votre vie quotidienne en Allemagne. Ce guide sera actualisé fin 2005. Vous pouvez le commander à :

Bundesagentur für Arbeit
Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland
PF 101844
66018 Saarbrücken
Tél.: 00 49 681 849 0
Fax: 00 49 681 849 180
e-mail: Rheinland-Pfalz-Saarland@arbeitsagentur.de

L'Agence Nationale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit) met à disposition une brochure intitulée « **Vivre et travailler en Allemagne** »: Actualisée en avril 2004, elle est consultable sur leur site Internet: www.arbeitsagentur.de (Arbeitnehmer Informationen-Internationales-Arbeiten in Deutschland)
Ou sur www.europaserviceba.de (Deutschland- Info-material).
Ces brochures sont téléchargeables en format pdf en version couleur (2 megaB).
Hotline: 0049 180 5 22 20 23 (12 Cents /min)
Le Cidal dispose d'une version à consulter sur place.

La **Maison des Français de l'étranger** est également à votre disposition du lundi au vendredi:
Accueil téléphonique : 10-13 heures
Accueil du public : 14-17 heures

Maison des Français de l'étranger
34 rue La Pérouse
75775 Paris Cedex 16
Tél.: 01 43 17 60 79
e-mail : mfe@mfe.org

<http://www.expatries.org/>
<http://www.mfe.org>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>
<http://www.webexpat.com>

Vous y obtiendrez des informations sur le pays, l'environnement français, la santé, la protection sociale, la fiscalité, la scolarisation, le coût de la vie, les formalités administratives, les principales clauses d'un contrat de travail, le droit de vote et les représentations françaises.

Toutes les personnes désirant s'informer sur un autre pays européen peuvent composer un **numéro vert unique et gratuit** : 00 800 67 89 10 11

Informations personnalisées

Si vous avez une promesse d'embauche écrite, le service juridique **Expaconseil** peut vous aider dans la rédaction de votre contrat de travail international et effectuer des simulations individuelles pour une optimisation de votre protection sociale et votre fiscalité.

Ce service est gratuit.

Expaconseil

Tél. : 01 53 02 25 65

Fax : 01 53 02 25 95

e-mail : cei.omi@anpe.fr (service Expaconseil)

3.2 Formalités administratives

Pour un séjour de moins de trois mois, les ressortissants de l'U.E n'ont besoin que de leur carte d'identité en cours de validité ou d'un passeport périmé depuis moins de cinq ans. Les enfants doivent être inscrits sur le passeport des parents (avec photo à partir de 10 ans) ou avoir leur propre carte d'identité.

Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un délai de huit jours à la mairie, au bureau de déclaration domiciliaire (Einwohnermeldeamt). Une déclaration de domicile (Anmeldebescheinigung) vous sera délivrée sur présentation des pièces suivantes :

- un formulaire de déclaration (acheté en librairie) signé par vous et le propriétaire du logement
- votre passeport ou carte d'identité

Pour un séjour de plus de trois mois, les ressortissants de l'U.E doivent faire une demande de permis de séjour (Aufenthaltsgenehmigung) auprès du bureau des étrangers (Ausländerbehörde) de la ville où ils habitent.

Ce document confirme le droit de séjour dont bénéficient tous les citoyens européens.

Divers justificatifs sont à fournir dont la carte d'identité ou le passeport, la déclaration de résidence, des photos d'identité et une attestation de l'employeur.

Officiellement et depuis janvier 2003, le permis de séjour a été supprimé entre la France et l'Allemagne mais il se peut que certaines villes le demande encore.

Pour plus de renseignements sur les séjours en Allemagne et les papiers administratifs, le permis de conduire, les animaux domestiques,... veuillez demander la fiche du CIDAL « **Vos séjours en Allemagne, conseils pratiques pour partir tranquille** » ou consulter le manuel de l'Allemagne : www.handbuch-deutschland.de

Ou le site www.france-expatries.com

Vous pouvez trouver ces mêmes renseignements sur notre site Internet : <http://www.amb-allemande.fr/> dans la rubrique "ambassade et service consulaire" sous "les services consulaires en France".

La protection sociale en Allemagne

Si vous désirez voyager ou si vous étudiez en Allemagne, n'oubliez pas de demander, avant de partir, **la carte européenne d'assurance maladie**. Créée par les instances européennes, elle est une garantie pour les organismes étrangers que vous êtes bien assuré dans votre pays. Vous n'avez pas besoin de faire l'avance des frais médicaux ou vous êtes remboursé sur place, par l'organisme de Sécurité sociale du pays.

La carte est établie à la demande des assurés et ne concerne pour l'instant que le régime général. Cette carte est valable un an. Elle est gratuite, individuelle et nominative. Vous pouvez en faire la demande en ligne ou à la CPAM de votre ville **au moins 15 jours avant votre départ**.

Pour plus d'informations :

Internet : <http://www.ameli.fr/39/DOC/693/fiche.html>

L'Allemagne différencie plusieurs catégories de stagiaires qui selon les cas doivent cotiser ou non à la Sécurité sociale du pays.

Nous vous recommandons donc de lire les informations sur le site Internet suivant..

http://www.cleiss.fr/docs/etudes/stagiaires_allemande.html

Lorsque le stage en entreprise fait partie intégrante de l'enseignement scolaire ou des études, le stagiaire reste rattaché à l'établissement d'enseignement, et c'est l'institution d'assurance accidents de l'école qui reste compétente en matière d'accidents du travail.

Si vous désirez vous expatrier, si vous êtes détaché, ou pour toute autre situation, n'hésitez pas à consulter les informations sur le site Internet de la **Caisse des Français de l'Étranger** ou à les appeler directement :

CFE

12, rue la Boétie

75008 Paris

Tél. : 01 40 06 05 80

Fax : 01 40 06 05 81

<http://www.cfe.fr/>

Il existe un guichet unique en France au service de la mobilité internationale et de la sécurité sociale : le **Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité sociale (CLEISS)**

11 rue de la Tour des dames

75436 Paris cedex 09

Tél. : 01 45 26 33 41

Fax : 01 49 65 06 50

Internet : www.cleiss.fr et http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande.html

3.3 Informations à l'attention des étudiants

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier de tous les avantages des étudiants allemands (restaurants, résidences universitaires, tarifs réduits...). Il vous suffit d'avoir :

soit la **carte franco-allemande** qui coûte environ 3€. Elle est valable un an à compter du 1er janvier de l'année en cours.

Vous pouvez l'obtenir auprès du **CROUS** de votre académie. Pour obtenir des informations sur cette carte, vous pouvez écrire ou appeler le :

CNOUS

SDAI 3

6 rue Jean-Calvin

BP 49

75222 Paris cedex 05

Tél. : 01 55 43 58 46

Internet : <http://www.cnous.fr>

soit la **carte d'étudiant international (ISIC)** attestant de votre statut dans l'enseignement supérieur ; elle coûte 12€ et vous pouvez l'obtenir auprès du **CROUS** de votre région ou bien à :

OTU Voyage

119 rue St Martin

75004 Paris

Tél. : 01 49 96 96 49

Internet : <http://www.isic.fr/>

Vous pouvez également la demander au bureau AStA/UStA de l'université allemande à laquelle vous êtes rattaché. La carte est souvent moins chère (entre 9 et 10 €).

L'**AStA /UStA (Allgemeiner /Unabhängiger Studierendenausschuss)** est une association d'étudiants au service d'autres étudiants. Elle peut vous aider à régler les petits tracas de la vie quotidienne

Vous pouvez également obtenir de nombreux renseignements concernant le logement, les petits emplois, les cours universitaires, les cours de langues, etc. ...

Certains UStA ont leur site Internet. Veuillez vous renseigner auprès de votre université.

Des sites Internet informent sur la vie quotidienne en Allemagne :

<http://www.studieren-in-deutschland.de/>

<http://www.gateway-to-germany.de/french>

<http://citizens.eu.int/youreurope>

3.4 Equivalence des diplômes et des qualifications

La plupart du temps, l'employeur décide à partir de votre dossier de candidature si votre formation et vos qualifications correspondent à ses exigences.

Certaines professions sont réglementées en Allemagne mais souvent la formation dispensée pour ces métiers ne correspond pas toujours à celle dispensée en France. Il est donc préférable de se renseigner auparavant.

Vous trouverez sur le site Internet www.berufenet.de une description précise d'un très grand nombre de professions, avec l'évolution de carrière possible, les compétences requises, le salaire etc.....

A partir de ces informations, vous pouvez ainsi compléter votre dossier de candidature. Vous pouvez aussi joindre par exemple des attestations d'expérience professionnelle et /ou la traduction officielle en langue allemand de vos diplômes par un traducteur assermenté.

(La liste des traducteurs assermentés se trouve sur le site Internet de l'ambassade, suivre consulat- services consulaires –listes – traducteurs) : www.amb-allemande.fr

Certains diplômes français sont systématiquement reconnus.

Informations supplémentaires sur le site www.enic-naric.net

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/>

Pour connaître l'équivalence d'un diplôme de l'enseignement français, veuillez vous adresser en Allemagne suffisamment longtemps à l'avance au :

Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen

Lennéstrasse 6

D- 53113 Bonn

Tél. : 00 49 228 501 264

Fax : 0049 228 501 229

Internet : www.kmk.org/zab/home.htm

e-mail : zab@kmk.org

Vous trouverez d'autres informations détaillées à ce sujet sur les sites Internet suivants : <http://www.euroguidance-france.org/> et <http://europa.eu.int/youreurope/> ainsi qu'après des organismes officiels chargés de l'emploi.

3.5 Logement

Le CIDAL a publié une **fiche d'information** pour vous aider dans votre recherche d'un logement en Allemagne, vous pouvez vous la procurer en nous appelant.

Si vous êtes inscrit dans une université ou une école d'enseignement supérieur :

Vous pouvez vous adresser à l'association allemande des aides sociales pour étudiants, le :

Deutsches Studentenwerk (équivalent du **CROUS**)

Monbijouplatz 11

D- 10178 Berlin

Tél : : 0049 30 29 77 27 0

Fax : 0049 30 29 77 27 99

Internet: <http://www.studentenwerke.de/> et

<http://www.studentenwerke.de/main/default.asp?id=10100>

e-mail: dsw@studentenwerke.de

Cet organisme donne aussi de nombreux renseignements pratiques sur la vie quotidienne étudiante.

ou au :

Verband für Studentenwohnheime

Thomas-Mann- Strasse 62

D- 53111 Bonn

Tél. 00 49 228 65 08 90

Fax : 00 49 228 63 59 62

Si vous n'êtes pas inscrit dans une université :

La colocation (Wohngemeinschaft) est très répandue en Allemagne. Aussi, si vous n'aimez pas rester seul dans un appartement, la colocation vous permet de rencontrer du monde et de partager les frais du loyer.

Le **Ring Europäischer Mitwohnzentralen** gère la location et le partage de logements en Allemagne. Pour connaître leurs coordonnées, vous pouvez surfer sur leur site :

<http://www.mitwohnzentrale.de/> ou demander la liste au **CIDAL**.

Vous pouvez accéder à leur service en composant l'indicatif de la ville où vous voulez aller puis le 19430. (ex: Berlin: 00 49 30 19430)

e-mail: berlin@city-mitwohnzentrale.com

Autre site : www.wohnzentrale.de

L'organisme payant "**Home Company**" gère la location temporaire et le partage de logements (chambres, appartements, maisons). Vous pouvez consulter les offres de logements et obtenir la liste des "**Home Company**" en Allemagne sur leur site Internet <http://www.homecompany.de/>.

Vous pouvez accéder à leur service en composant l'indicatif de la ville puis le 19445.
e-mail: berlin@homecompany.de

Autres sites :

www.zimmersucher.de

www.wohnpool.de

www.die-wg-boerse.de

www.wg-welt.de

www.wg-gesucht.de

Pour échanger votre logement contre celui d'une famille allemande, veuillez vous adresser à :

Home Link

Service international d'échanges de maisons et d'appartements

19 cours des Arts-et-métiers

13100 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 27 14 14

Fax : 04 42 38 95 66

Internet : <http://www.homelink.org>

Vous pouvez aussi vous adresser à la mairie ou à l'office de tourisme de la ville où vous allez travailler. Le **CIDAL** peut vous donner les adresses.

Toutes les grandes villes allemandes ont un site Internet dont l'intitulé est semblable, par exemple : <http://www.berlin.de/>, <http://www.aachen.de/>, <http://www.koeln.de/>, <http://www.frankfurt.de/>...

Vous y trouverez une mine d'informations utiles.

Les offres de logements se trouvent également dans les journaux nationaux et locaux: nombre d'entre eux sont consultables sur Internet. Vous pouvez y accéder par le Portail de l'Allemagne sur le site du **CIDAL**: <http://www.amb-allemande.fr/>

4. **ADRESSES SUR INTERNET**

Le **CIDAL** a mis en place sur son site Internet un portail de l'Allemagne. Une rubrique intitulée «Travailler en Allemagne» vous donne une liste d'adresses Internet sélectionnées et commentées par nos soins.

Vous trouverez ici un aperçu d'adresses.

4.1 **Sites des ANPE allemandes et françaises**

<http://www.arbeitsagentur.de/>

<http://www.anpe.fr/>

<http://www.apec.fr>

<http://www.emploi-international.org>

4.2 **Sites du ministère des Affaires étrangères français**

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

<http://www.expatries.org/>

<http://www.mfe.org>

4.3 **Sites de la Commission européenne**

<http://europa.eu.int/ploteus/portal>

http://europa.eu.int/comm/education/index_en.html

<http://europa.eu.int/youreurope>

<http://www.eurodesk.org>

<http://www.info-europe.fr>

4.4 **Sites des journaux**

<http://www.figaroetudiant.com>

<http://zeit.de/jobs>

<http://www.welt.de/karrierewelt>

<http://www.fr-aktuell.com/stm/suche/index.cfm>

<http://focus.msn.de/jobs>

<http://stellenmarkt.sueddeutsche.de>

<http://www.computerwoche.de/jk>

<http://www.wiwo.de/>

<http://www.handelsblatt.de/>

4.5 **Bourses de stages**

<http://www.fh-karlsruhe.de/>

<http://www.abiw.de/>

<http://www.uni-online.de>
<http://karriere.unicum.de/praktikum/index.html>
<http://www.unister.de>
<http://www.praktika.de>
www.europaserviceba.de/countries/general/praktika/content.html
<http://www.cadresonline.com>
<http://www.ofaj.org/>
<http://www.fr.aiesec.org/>
<http://www.cidj.com>
<http://www.athenajob.de>
http://www.fnege.net/international/stage_etranger_face/stage.php
<http://www.educagri.fr/actions/coopint/stages.htm>
<http://telli.asso.fr>
<http://www.stage-alsace.net>
<http://www.1000stages.com>
www.eurostage.org
www.kapstages.com

Volontariat international ou en entreprise:

<http://www.civiweb.com>
http://www.injep.fr/rubrique.php3?id_rubrique=88
<http://www.ijab.de/>

4.6 Bourses d'emploi

<http://www.paris-jeunes-emploi.org/>
<http://www.connexion-emploi.com>
<http://www.jobrobot.de/>
<http://www.evita.de/jobworld/>
<http://www.worldwidejobs.de/>
<http://www.jobscoutzu.de>
<http://www.eurojobs.com>
<http://www.karriere.de>
<http://www.stellenmarkt.de>
<http://www.unister.de>
<http://www.job-suche.de/>
<http://www.jobware.de/>
<http://www.stepstone.de/>
<http://www.jobmonitor.com/>
<http://www.jobticket.de/>
<http://www.mamas.de/>
<http://www.monster.de>
<http://www.stellenanzeigen.de/>
<http://www.berufsstart.de/>
<http://www.web.de>
<http://www.arbeitsanzeige.de>
<http://www.deutsche-handwerkervermittlung.de>

<http://www.jobmonat.de>
<http://www.jobstairs.de>
<http://www.rekruter.de>

Emploi et stages dans le médical

www.kliniken.de
www.medizinische-berufe.de
www.arzt-im-praktikum.de
www.dfa-germany.de

Etudiants en pharmacie

www.bphd.de

Etudiants dans le domaine du tourisme

www.futurista.org

- 4.7 Site sur les métiers et les évolutions de carrières en Allemagne**
<http://berufenet.arbeitsamt.de/>
<http://infobub.arbeitsagentur.de/berufe>
- 4.8 Site des Conseillers du commerce extérieur en Allemagne**
<http://www.missioneco.org/Allemagne/index.asp>
- 4.9 Site de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie**
<http://www.francoallemand.com>
- 4.10 Sites d'annuaires d'entreprises**
<http://www.europages.com/>
<http://www.kompass.fr/>
<http://www.branchenbuch.de/>
<http://www.gelbseiten.de>
- 4.11 Site de l'Ambassade d'Allemagne**
<http://www.amb-allemande.fr/>
- 4.12 Sites de l'Ambassade de France et des consulats français en Allemagne**
<http://www.botschaft-frankreich.de/>
<http://www.consulatfrance.de/francfort>
<http://www.consulfrance-stuttgart.org>
<http://www.consulfrance-dusseldorf.org>

<http://www.consulfrance-munich.org>
<http://www.consulfrance-hambourg.org/>
<http://www.consulatfrance.de/Sarrebruck>
<http://www.emploiberlin.de>

4.13 Sites des organismes franco-allemands

<http://paris.daad.de>
<http://www.ofaj.org/>
<http://www.ccfa-saa.com>
<http://francoallemand.com>
<http://www.afasp.net/>
<http://www.fplusd.fr>
<http://www.deutsch-franzoes-forum.org>
<http://www.dfh-ufa.org>
<http://www.athenajob.de/>

4.14 Sites d'informations pratiques pour partir en Allemagne

<http://www.handbuch-deutschland.de>
<http://www.integrationsbeauftragte.de>
<http://www.euroguidance-France.org>
<http://www.europass-France.org>
<http://www.eurodyssee.org>
<http://www.crd-eures-lorraine.org>
<http://www.mfe.org>
<http://www.allemagne-tourisme.com>
<http://www.dbfrance.fr>
<http://www.deutschlandreise.de>
<http://www.tatsachen-ueber-deutschland.de>

5. PETITES ANNONCES PAYANTES

Vous pouvez trouver ou passer des petites annonces d'emploi ou de stage : dans la revue bilingue "**Contact**" de la Chambre franco-allemande de Commerce et d'Industrie.

Parution des annonces sur leur site Internet sous la rubrique « demandes de stages ou d'emplois » : <http://www.francoallemand.com>

Dans les journaux allemands par l'intermédiaire de l'agence française :
Leader media

26 avenue Victor Hugo
75116 Paris
Tél. : 01 45 00 66 08

Dans le quotidien allemand “Frankfurter Allgemeine Zeitung” représenté à Paris

FAZ

125 avenue des Champs Elysée
75008 Paris
Tél. : 01 53 57 69 13
Fax : 01 53 57 69 15

Dans le journal des petites annonces franco-allemandes :

«**Allemagne-France-services**»

30 rue Berzelius
75017 Paris
Tél. : 01 42 26 70 77
Fax : 01 42 26 71 85
Internet : <http://www.allemagne-service.com/>

6. LIEUX DE CONSULTATION UTILES

6.1 Les journaux d’offres d’emploi à l’étranger sont consultables à :

l’**A.N.P.E.**, l’**A.P.E.C.** et l’**A.P.E.C.I.T.A.**, l’**ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL** dans les agences locales de l’**A.N.P.E.**, dans les missions et délégations **OMI** et dans les bibliothèques de ces organismes.

Vous y trouvez entre autres :

- le journal bimensuel «Un monde d’emploi»
- le bulletin bihebdomadaire «Tribune verte»

6.2 La liste des entreprises françaises en Allemagne, des entreprises allemandes en France

dans les **CCI** , à la **Chambre franco-allemande de Commerce et d’Industrie**, aux points Informations Jeunesse et dans certaines bibliothèques.

6.3 Les annonces d’offres d’emploi qui paraissent dans la presse allemande

- Handelsblatt (le samedi)
- Frankfurter Allgemeine Zeitung (le vendredi et le samedi)
- Die Welt (le samedi)
- Die Süddeutsche Zeitung (le weekend)
- Frankfurter Rundschau (le samedi)
- Die Zeit (le jeudi)

Ils sont, entre autres, consultables:

- dans notre Centre d'Information (sauf Die Welt)
- à l'Institut Goethe de votre région
- sur leur site Internet

Ces journaux sont souvent en vente en France dans les kiosques et dans les gares internationales.

7. INFORMATIONS ET DOCUMENTS DU CIDAL

Le Cidal rédige des **fiches d'information** en français sur différents sujets : politique, économique, comparaisons franco-allemandes, Paris-Berlin, sur les Länder, les grandes villes, le système éducatif, les us et coutumes... N'hésitez pas à demander **notre liste 2004-2005**.

La plupart des documents cités ci-dessous sont en langues allemande ou française et sont à consulter dans notre centre.

- Informations d'ordre général sur l'économie, la politique, le domaine social...
- Informations et dossiers sur certains secteurs d'activité
- Présentation et informations sur les 16 Länder
- Documents sur :

le marché du travail	la protection sociale
le droit du travail	l'éducation
le licenciement	la santé
le droit de grève	la retraite
le temps de travail	l'environnement
la cogestion	la politique gouvernementale

les syndicats

la culture

- documents et revues émanant de divers organismes s'occupant des relations franco-allemandes et traitant de différents thèmes
- listes d'adresses : Industrie -und Handelskammer, missions économiques, grands quotidiens, institutions allemandes à Paris, traducteurs assermentés
- annuaires de la presse, de la musique, de la vie publique en Allemagne, des fédérations et organismes économiques et fédéraux
- manuel pour l'Allemagne : informations pratiques pour vivre en Allemagne

Nous vous souhaitons bon courage dans votre recherche et soyez le/la bienvenu(e) en Allemagne !